

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 04609 Numéro SIREN : 483 913 380 Nom ou dénomination : RNS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2019 sous le numéro de dépôt 6377

RNS DISTRIBUTION

SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380)

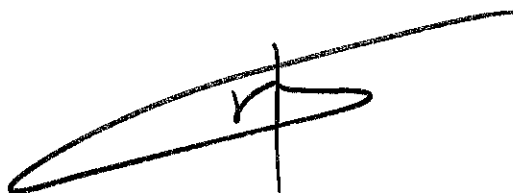
46 RUE NUNGESSER ET COLI

RCS BOBIGNY 483 913 380

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

certifier conforme par le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' or 'B' shape with a vertical line through the center.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD	
Une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL RNS DISTRIBUTION	46 rue Nungesser et Coli
SIRET 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8	93380 Pierrefitte-Sur-Seine
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Entree d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	Activités exercées ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	9 392	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%		Déficit

Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
/ à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Revenues nets soumis à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET BENABOU MARC 6 rue Castagnary 93015 Paris Tél: 01 45 57 35 40	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 20/04/2016 Lieu: Pierrefitte-Sur-Seine
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature: ROJBI RIADH

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
1. ROJBI RIADH 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE							
92350 LE PLESSIS ROBINSON	75	2015	36 000				

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	54 291	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
SDS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Procurements d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SARL RNS DISTRIBUTION Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 46 rue Nungesser et Coli 93380 Pierrefitte-Sur-Seine

Numéro SIRET * 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 5	3 1 1 2 2 0 1 4
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACUTR IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010 140 000	012	140 000	140 000
		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028 54 625	030 54 422	203	2 870
	Immobilisations financières * (1)	040 4 200	042	4 200	4 200
	Total I (5)	044 198 825	048 54 422	144 403	147 070
ACUTR CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060 84 462	062	84 462	79 077
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068 072 14 458	070 074	14 458	3 304
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 66 925	086	66 925	69 592
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096 165 845	098	165 845	151 973
	Total général (I+II)	110 364 671	112 54 422	310 248	299 044
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	300	300	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134	215 588	201 322	
	Résultat de l'exercice	136	9 892	14 266	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	228 780	218 888	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	20 373	15 165	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	40 763	37 330	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 336)	172	20 332	27 661	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	81 469	80 156	
Total général (I + II + III)				180	310 248
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le 31/12/2015
Exercice N-1 clos le 31/12/2014

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209	210	717 526	710 777
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	5 860	5 957
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	723 387	716 734
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	563 336	564 382
Variation de stock (marchandises) *			236	(5 385)	(23 767)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	3 600	2 632
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	44 740	48 655
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 267	244	5 420	6 841
Rémunérations du personnel *			250	90 291	91 565
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 674	4 167
Dotations aux amortissements *			254	2 667	5 563
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	0	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	710 343	700 037
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	13 044	16 697
Produits financiers (III)			280		
Produits exceptionnels (IV)			290		
Charges financières (V)			294	395	308
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	1 349	75
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 409	2 048
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	9 892	14 266
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	9 892	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles *			322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	1 409	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cls d'associés		247	330	1 348	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990
Divers (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"		655			350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	9 392	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	9 392	372

CABINET BENABOU MARC

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	82 104
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	67 354
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : SARL RNS DISTRIBUTION				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2015		et clos le : 31/12/2015		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	723 386
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	723 386
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	5 385
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	5 386
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	566 936
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	26 862
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	593 798
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	134 975
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	134 975
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	723 386	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Période de référence		024	01/01/2015	160	31/12/2015
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	3
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL 93380

VILLE Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique KHARROUBI Prénom(s) NESRINE
Nom marital ROJBI % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75
Naissance : Date 250884 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE
Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

Titre (2) M. Nom patronymique ROJBI Prénom(s) RIADH
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75
Naissance : Date 220173 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE
Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL

93380

VILLE

Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 000487 en Euros. Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable CABINET BENABOU MARC

CABINET BENABOU MARC

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	717 526	710 777	6 749	0.95
70710000 VENTES DE MARCHANDISES	717 526	710 777	6 749	0.95
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	5 860	5 957	97	1.62
70600000 COMMISSIONS SDVP	810	670	140	20.88
70610000 PICKUP SERVICES	2 241	1 725	516	29.89
70620000 DIMO PRESSE	2 810	3 562	752	21.11
AUTRES PRODUITS	1		1	
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	1		1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	723 387	716 734	6 653	0.93
ACHATS DE MARCHANDISES	563 336	564 382	1 046	0.19
60710000 ACHATS MARCHANDISES 5.5%	318 323	322 885	4 562	1.41
60720000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRE	17 048		17 048	
60730000 ACHATS CARTES TEL.	37 478	47 634	10 156	21.32
60740000 ACHATS MARCHANDISES 20%	190 179	193 385	3 206	1.66
60750000 ACHATS MARCHANDISES 10%	308	478	170	35.57
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	5 385	23 767	18 382	77.34
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	5 385	23 767	18 382	77.34
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 600	2 632	968	36.79
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	3 600	2 632	968	36.79
AUTRES CHARGES EXTERNES	44 740	48 655	3 915	8.05
60600000 EAU	959	691	268	38.70
60603000 ENERGIE	9 218	11 312	2 094	18.51
60605000 PETIT MATERIEL		508	508	100.00
60608000 FOURNITURES DIVERSES	155	167	12	7.41
61300100 LOCATIONS NESRIADH	17 400	17 400		
61310000 LOCATION TPE	478	253	225	88.86
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO.	884	1 824	939	51.52
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 330	1 385	55	3.99
61500400 ENTRETIEN MAT. ROULANT		120	120	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 810	2 265	455	20.09
61800000 SERVICES EXTERIEURS DIV.	552	932	380	40.80
62200000 HONORAIRES E.C	2 640	2 640		
62270000 FRAIS D'ACTES	1 250	1 600	350	21.88
62500000 CARBURANTS		2 025	2 025	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 514	875	640	73.12
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	2 571	3 511	939	26.75
62780100 AGIOS CB	1 161	1 147	13	1.15
62850000 DEPENSES NON JUST.	2 818		2 818	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 420	6 841	1 422	20.78
63300000 TAXES SUR REMUNERATIONS		395	395	100.00
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	267	1 000	733	73.30
63700000 TAXES DIVERSES	5 153	5 446	294	5.39
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	90 291	91 565	1 274	1.39
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	54 291	45 565	8 726	19.15
64400000 REMUNERATION EXPLOITANT	36 000	46 000	10 000	21.74

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	5 674	4 167	1 508	36.19
64510000 URSSAF	5 347	3 927	1 421	36.18
64531000 AG2R PREVOYANCE	407	341	66	19.36
64532000 ISICA	3 177	2 633	544	20.66
64900000 CREDIT IMPOT COMPET. EMPLOI	3 257	2 734	523	19.13
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 667	5 563	2 895	52.05
68112000 DOTATIONS AUX AMORT.	2 667	5 563	2 895	52.05
AUTRES CHARGES	0	0	0	269.23
65800000 CHARGES DIV. GEST. COURANTE	0	0	0	269.23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 0 343	700 037	10 306	1.47
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	13 044	16 697	3 653	21.88
CHARGES FINANCIERES	395	308	87	28.19
66110000 INTERETS EMPRUNT	395	308	87	28.19
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 349	75	1 274	NS
67100000 CHARGES EXCEP./OP. GESTION	1 349	75	1 274	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 409	2 048	639	31.20
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 409	2 048	639	31.20
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	9 892	14 266	4 374	30.66

RNS DISTRIBUTION
SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380)
46 RUE NUNGESSER ET COLI
RCS BOBIGNY 483 913 380

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUIN 2016**

L'An Deux Mil Seize
Le Jeudi Neuf Juin,
A Douze heures,

Les associés de la Société, RNS DISTRIBUTION, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Moncef LATRACH	
Titulaire de.....	75 PARTS
Monsieur Riadh ROJBI,	
Titulaire de.....	<u>75 PARTS</u>
TOTAL	<u>150 PARTS</u>

Monsieur Riadh ROJBI préside la séance en sa qualité de Gérant.

Monsieur Moncef LATRACH est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que tous les associés de la société sont présents.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

RR

KL

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du Conseil d'administration ;**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus au gérant ;**
- **Affectation du résultat et distribution de dividende ;**
- **Questions diverses ;**
- **Pouvoirs à donner.**

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RR

ML

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2015** s'élevant à **9 892 Euros** au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de bénéfices au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

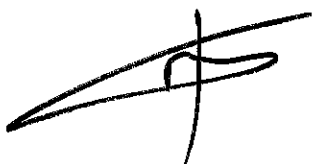
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à Treize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the end.A handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy initial 'C' followed by a series of connected loops and a final vertical stroke.